

Opposition aux accords de partenariat économique, les paysans ouest-africains battent le pavé à Ouaga

Le Pays (Ouagadougou)

21 Décembre 2006

Publié sur le web le 21 Décembre 2006

S.D.

La Confédération paysanne du Faso (CPF) a organisé, le 20 décembre 2006 à Ouagadougou, une marche contre les Accords de partenariat économique (APE) actuellement en négociation entre l'Union européenne et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). La marche a regroupé des paysans de l'Afrique de l'Ouest et s'est achevée à la place de la Nation par la remise aux secrétaires généraux des ministères des l'Agriculture et du Commerce de l'appel de Niamey pour la souveraineté alimentaire de l'Afrique de l'Ouest, et du document d'évaluation à mi-parcours des APE.

Dans leur forme actuelle, les APE ou accords commerciaux de libre échange ne rencontrent pas l'assentiment de la Confédération paysanne du Faso (CPF) et, plus généralement, du Réseau des organisations paysannes et de producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA). "S'ils (les APE) sont signés sous leur forme actuelle, les accords compromettent le développement de l'Afrique de l'Ouest", font-ils savoir à travers des affiches entrant dans leur campagne d'information, de sensibilisation, de lobbying et de plaidoyer sur lesdits accords. Pour se faire entendre davantage, les paysans de la sous-région se sont donné rendez-vous le 20 décembre à Ouaga pour une marche. Celle-ci a démarré au stade du 4-Août et a successivement conduit le cortège sur l'avenue Che Guevara, l'avenue du Kadiogo, les ronds-points des cheminots et du 2-October et, enfin, la place de la Nation.

En ce lieu, le président de la plate-forme nationale du Niger, Djibo Bagnan, a lu une déclaration des paysans et paysannes de l'Afrique de l'Ouest à l'attention des chefs d'Etat et de gouvernement qui se réunissent les 22 et 23 décembre à Ouaga pour des sommets de la CEDEAO et de l'UEMOA. Il y a dépeint les ravages que provoquerait la libéralisation en vue, réaffirmé le ferme soutien du monde paysan à la politique agricole régionale de la CEDEAO adoptée en janvier 2005, et rappelé les points sur lesquels ils attendent que les autorités ouest-africaines agissent afin de préserver le marché agricole sous-régional. Ces points se trouvent dans 2 documents qui se veulent "une contribution citoyenne des producteurs agricoles à la construction et à la défense d'une sous-région dynamique et consciente de ses potentialités". Il s'agit de l'appel de Niamey pour la souveraineté alimentaire de l'Afrique de l'Ouest et de l'évaluation à mi-parcours des négociations commerciales entre l'Union européenne et l'Afrique de l'Ouest.

Par la suite, le président nouvellement élu de la CPF, Bassiaka Dao, a donné lecture de cet appel lancé à Niamey en novembre dernier à l'issue d'une rencontre organisée à l'initiative du ROPPA. Laquelle rencontre a regroupé des élus des organisations paysannes et de producteurs, des parlementaires, des cadres des ministères de l'Agriculture et du Commerce ouest-africains, des chercheurs de la sous-région, etc. Dans ledit appel, les participants, après une analyse de la situation alimentaire en Afrique de l'Ouest, se sont engagés à oeuvrer, par exemple, pour l'élaboration et la mise en oeuvre participatives d'une charte sous-régionale de souveraineté alimentaire, la définition et la mise en oeuvre d'une politique commerciale et des mesures de protection conformes aux objectifs de la souveraineté alimentaire, etc.

La remise des 2 documents au secrétaire général du ministère de l'Agriculture, Abdoulaye Coulibaly, et à celui par intérim du ministère, du Commerce, Sériba Ouattara, a été le dernier acte de la cérémonie. Le SG par intérim du ministère du Commerce a promis de transmettre les documents à qui de droit.